



POUR NOS LIBERTÉS, CONTRE L'ÉTAT D'URGENCE!

n p a 2 0 0 9 . o r g

En profitant de l'inquiétude et de l'émotion provoquées par les attentats, le gouvernement a restreint les libertés et imposé l'état d'urgence depuis 2 mois : présence policière et militaire partout, interdiction des manifestations et rassemblements, 3 000 perquisitions administratives, 400 assignations à résidence...

Valls et Hollande, disent que c'est pour lutter contre le terrorisme.

Pourquoi alors assigner à résidence des militants écologistes ? Pourquoi terroriser des familles avec des perquisitions violentes ? Pourquoi interdire des manifestations contre les licenciements ou pour le climat ?

NON À L'ÉTAT POLICIER.

L'état d'urgence décidé pour 3 mois devrait s'arrêter le 26 février. Le gouvernement veut continuer ce qui était présenté comme exceptionnel. Pour cela il veut changer la Constitution afin que l'état d'urgence soit plus facilement utilisé en cas « de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique ». Cette définition très vague et large va bien au-delà du seul terrorisme.

Il prévoit aussi une réforme pénale qui permettrait d'augmenter considérablement les pouvoirs donnés à la police : perquisitions de nuit y compris des logements, fouille des bagages et voitures, contrôle d'identité sur la décision les seuls préfets, extension des possibilités pour les policiers et gendarmes de faire usage de leur arme... Nous sommes toutes et tous concernés. Ce n'est plus l'action, le délit, qui sont sanctionnés, mais le comportement, c'est l'arbitraire ! Plus de pouvoir à la police, c'est

moins de justice et moins de droits pour toutes et tous. Et surtout pour celles et ceux qui se battent pour résister au gouvernement et au patronat.

NON À LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ

La seconde modification de la Constitution concerne la déchéance de la nationalité. Cette mesure jusqu'alors portée par la droite et de l'extrême-droite, est reprise par Hollande et Valls. Elle ne sert à rien contre des terroristes qui n'en ont rien à faire. Mais elle créerait deux catégories de citoyens, ceux qui le seraient vraiment et ceux qui ne le seraient pas complètement parce que leurs parents ou grands-parents n'étaient pas français. Alors que notre société est déjà minée par le racisme, le gouvernement associe volontairement terrorisme et immigration. Il encourage ainsi les discriminations et les violences contre les migrantEs et toutes celles et ceux qui sont désignéEs comme étrangerEs.

TOUTES ET TOUS MOBILISÉES, TOUTES ET TOUS DANS LA RUE!

Entre début février et début avril, le gouvernement veut faire adopter ces deux textes. Nous avons quelques semaines pour l'en empêcher par la mobilisation la plus large, la plus unitaire, la plus massive possible.

Une première journée nationale de manifestation aura lieu le 30 janvier (ou le 6 février). Toutes les forces doivent être mobilisées pour sa réussite. Pour gagner il est indispensable que la campagne se poursuive, s'ancre dans les quartiers, dans les entreprises, dans la jeunesse contre la déchéance de nationalité, l'état d'urgence et les mesures d'exception.

12 janvier 2016

PRENDRE CONTACT
NPA - 2 rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil
Adresse :
.....
.....
ecrire@npa2009.org
Nom :
Prénom :
Tel :/...../...../.....
Mail :
@.....



NPA NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
npa2009.org